

# « Incendie de Notre-Dame de Paris : Mobilisons-nous pour sauver ce joyau de notre patrimoine »

16/04/2019

« Notre-Dame est un haut lieu de la chrétienté mais, au-delà de toutes les croyances, une référence universelle et un lieu de rassemblement pour toutes et tous. C'est un monument emblématique de notre histoire et de notre patrimoine, un joyau de l'architecture gothique, un trésor national inscrit au patrimoine mondial de l'humanité » souligne la présidente de la commission.

La sénatrice de la Seine-Maritime tient à exprimer sa solidarité avec les Parisiens et l'Eglise de France ainsi qu'à saluer le travail exceptionnel réalisé par les pompiers de Paris et d'Ile-de-France cette nuit, qui a permis de stabiliser la structure de l'édifice à commencer par ses deux tours et la grande rosace, ainsi que la réactivité des pouvoirs publics, qui ont facilité la mise à l'abri rapide des œuvres.

Cette catastrophe constitue une véritable épreuve pour tous les fidèles, mais aussi pour le Centre des monuments nationaux, chargé de la gestion des tours de Notre-Dame de Paris, et dont déjà un autre des monuments qu'il exploite, l'Arc de Triomphe, a subi d'importantes dégradations il y a quelques mois.

D'ores et déjà la mobilisation exceptionnelle, financière comme humaine et les témoignages venus du monde entier attestent de l'attachement de tous à cette pièce essentielle de notre imaginaire collectif. « Elle est un formidable signe d'encouragement pour l'après, alors que devront s'engager rapidement des travaux importants et extrêmement coûteux », rappelle la sénatrice, soulignant également que « notre pays a la chance de disposer d'expertises et de savoir-faire de premier plan ».

**La stupeur et la tristesse provoquées par cette tragédie révèlent une nouvelle fois l'attachement considérable des Français pour leur patrimoine, leur histoire et leurs racines. Catherine Morin- Desailly tient enfin à rappeler l'existence de très nombreux monuments sur nos territoires qui nécessitent d'être restaurés.**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)